

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 45

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

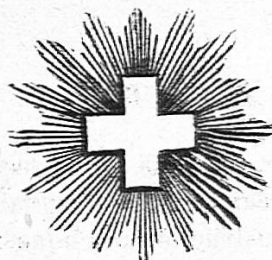
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{re} ANNÉE

N^o 45
Série B



LAUSANNE

23 novembre 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique neuchâteloise. — Divers. —*
PARTIE PRATIQUE : Cours préparatoire d'histoire. — Rédaction. — Bribs de
géométrie. — Sujets d'examens, Genève. — Le dessin à l'école primaire. —
Concours de dessin. — Arithmétique.

CHRONIQUE VAUDOISE

Maison de repos. — L'an dernier, la Société suisse d'utilité publique entrant en possession du château de Constantine, dans le Vully vaudois, château que lui avait légué M. Eug. Nicole. Cette association, suivant le désir du généreux donateur, vient d'y organiser une maison de repos et de convalescence pour personnes du sexe féminin. La direction et la gérance en sont confiées aux sociétés romandes d'utilité publique.

Les frais généraux étant couverts par les intérêts du legs et les dons, seul le prix d'entretien (très modique) sera réclamé aux pensionnaires.

Les formulaires d'admission et le règlement sont à demander à la direction de l'Asile de Constantine et les dons en faveur de cette institution peuvent être versés au compte de chèques II 462, Avenches. A. R.

***** Ceux qu'on fête.** — La Direction des Ecoles de Lausanne vient d'adresser à notre collègue J.-F. Morerod une lettre de satisfaction et de reconnaissance pour les services rendus pendant trente années d'enseignement. La lettre était accompagnée de la traditionnelle gratification. M. le syndic Maillefer a tenu à adresser à M. Morerod ses félicitations personnelles et à manifester ainsi une fois de plus sa sympathie au corps enseignant en la personne d'un de ses membres les plus actifs et les plus estimés.

Le 31 octobre, les élèves de *St-Oyens* prenaient congé de leur instituteur, M. Jules Pernet, qui se retire de l'enseignement, après 41 années d'activité, dont 18 dans ce village. Comme témoignage de reconnaissance et d'affection, les élèves remirent à leur vieux maître un fauteuil et une pièce d'argenterie. Autorités, parents et enfants accompagnent de leurs bons vœux dans sa retraite celui qui consacra au bien de la commune le meilleur de ses forces et de son cœur.

Nos compliments à l'un et à l'autre.

A. R.

**** Un abus à corriger.** — Nous avons reçu la réclamation suivante, qui nous paraît entièrement justifiée et que nous signalons à l'attention bienveillante du Département vaudois de l'Instruction publique :

Dans l'*Educateur* du 9 novembre 1918, j'ai lu avec intérêt l'article : « Association des Instituteurs-Directeurs. » C'est très bien ! Messieurs les instituteurs ont le courage de dénoncer et de combattre les abus. Permettez-moi aussi de vous en signaler un qui lèse depuis longtemps les froebéliennes.

Dans les places à repourvoir annoncées dans ce journal, avez-vous pris garde à tel concours, ainsi présenté : « A X*** est demandée maîtresse d'école semi-enfantine et travaux à l'aiguille (brevets spéciaux). Traitement : fr. 1000.

A ma connaissance, le brevet froebélien (Ecole enfantine, 5 à 7 ans) à lui seul donne droit à un traitement de 1100 fr. Le brevet de travaux à l'aiguille équivalant à celui de fr. 300. Pourquoi nous faire cumuler les deux fonctions sans nous laisser aussi bénéficier de la cumulation des traitements ?

D'autre part, une classe semi-enfantine comporte plus de travail et de responsabilités qu'une classe enfantine. Les émoluments devraient en être également plus élevés.

Ces procédés ne sont-ils pas une injustice, une spéculation qui n'a que trop duré de la part des communes ? Nous demandons à qui de droit de protester pour mettre fin à ces abus.

Une froebélienne.

**** Extrait du rapport de gestion** de la sous-commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur le Département de l'Instruction publique (M. A. Suter, rapporteur) :

« La lecture du *Programme d'études* pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que des *Instructions générales* qui l'accompagnent, renseigne sur les intentions du Département qui les a rédigés, mais laisse forcément ignorant de la façon dont ce programme est appliqué et dont ces instructions sont suivies et surtout de l'esprit dans lequel l'enseignement est donné. En interrogeant les écoliers, on a trop souvent l'impression qu'il y a pour eux un fossé entre l'école et la vie, qu'à leurs yeux l'enseignement sert à obtenir des notes, à passer des examens, à apprendre des choses qu'ils se hâteront d'oublier lorsqu'ils entreront dans la vie active. L'enfant sent trop rarement qu'il se fait du bien à l'école.

» Le Département de l'Instruction publique se préoccupe cependant des problèmes que l'après-guerre va poser à tous ceux qui préparent la jeunesse à sa tâche future. Les pages 91 à 93 de son compte rendu pour 1917, « L'école et l'apprentissage », en sont la preuve évidente, tout particulièrement la circulaire du 8 mars 1917 adressée au corps enseignant primaire. Ainsi, l'enseignement « visera avant tout à former des hommes dans le sens le plus complet du terme » ; « le maître n'oubliera jamais que ses leçons ne sont pas faites pour l'école, mais pour la vie », etc. C'est là un haut idéal, mais nous craignons que le fait des classes trop nombreuses, le système trop rigide du plan d'études, des registres de classe, des notes et des examens ne laisse pas aux instituteurs suffisamment d'initiative et de liberté pour s'en inspirer autant qu'il le faudrait.

» De l'avis d'éducateurs compétents, il y a dans nos programmes des choses surannées qu'il conviendrait de sacrifier en faveur de matières plus utiles et plus urgentes. On devrait, à l'école primaire, s'attacher aux faits présents autant

qu'à l'histoire du passé, apporter à nos élèves un peu plus de ce que la vie publique, familiale et sociale peut leur offrir d'instructif et de bienfaisant.

» Le contact entre l'école et la vie pourrait être plus régulier si l'on agissait moins par le livre que par l'instruction orale, la causerie, le discours, et surtout si l'activité de l'enfant était moins exclusivement intellectuelle. Ne pourrait-on tenter d'y intéresser de temps à autre des personnalités dont la science, le dévouement, l'amour de l'enfance les désigneraient à l'attention de l'autorité ? L'instituteur, l'institutrice auraient peut-être besoin d'une collaboration effective, éclairée, à côté de celle de l'autorité administrative. On a fait d'heureuses tentatives de ce genre dans les classes d'adultes, tentatives que l'on pourrait étendre aussi aux classes primaires des degrés supérieurs. En ce qui concerne surtout l'enseignement secondaire, nous croyons devoir attirer l'attention du Conseil d'Etat sur les inconvénients inhérents au système des notes et des examens.

» Les examens oraux surtout provoquent chez la plupart des élèves une certaine nervosité et sont souvent un bien mauvais critère des capacités et du savoir des écoliers. Les derniers jours avant l'examen ils se sont copieusement bourré le cerveau de connaissances très diverses ; à l'examen, on tire les sujets au sort, et, au gré de la chance, le résultat paraît brillant ou misérable. Mais, même dans le premier cas, il y a généralement un sérieux déchet quelques semaines après l'examen. Si, au lieu de faire porter l'examen sur dix branches, on ne le faisait porter que sur quatre branches, par exemple, cela suffirait et le résultat serait plus concluant. Il faudrait appliquer et inculquer aux élèves le grand principe pédagogique : faire *bien* ce que l'on fait ; or, on ne peut exiger cela que lorsqu'on n'est pas pressé.

L'abus des notes fait verser l'enseignement dans le même défaut : trop de choses et pas assez de choses très bien faites. Ne vaudrait-il pas mieux distinguer entre trois ou quatre branches fondamentales et des branches à option. Les premières serviraient à faire apprendre ce qui est indispensable et les notes serviraient à stimuler les paresseux. Par contre, le maître parlerait dans des entretiens libres, enthousiastes, avec abandon et insouciance des autres branches, telles que l'histoire, la géographie, les sciences, etc.

Il faudrait accorder confiance au maître jusqu'à preuve d'indication contraire, lui laisser plus de liberté, plus de responsabilité. L'école devrait surtout servir à donner des habitudes d'ordre, de propreté, de persévérance utiles à tous et enfin contribuer à donner de bonnes habitudes d'esprit à tous les êtres humains. Même dans les branches où les notes seraient maintenues, il faudrait en donner moins souvent, afin de pouvoir interroger sur des matières apprises à fond et déjà tassées dans l'esprit des enfants. Les notes auraient ainsi plus de signification, si elles étaient plus rares et qu'elles portent sur des matières longuement expliquées.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Ecole complémentaire. — Voici le résumé et les conclusions du Rapport présenté sur cette question à la Société pédagogique neuchâteloise par M. W. Baillod, instituteur au Locle :

L'école complémentaire n'a pas rendu les services qu'on était en droit d'attendre de cette institution.

Instituée dans le but d'améliorer le rang du Canton de Neuchâtel dans les statistiques fédérales des examens de recrues, elle est devenue simplement un cours de répétition du programme primaire.

Elle a mis en évidence la classe des déshérités.

L'école primaire ne suffit plus à donner l'instruction exigée par les conditions sociales actuelles.

L'élève quitte l'école trop tôt. Les connaissances acquises disparaissent rapidement. L'école primaire doit se borner à donner une culture générale ; il faut créer un enseignement post-scolaire à tendances professionnelles.

Les cours de perfectionnement doivent être obligatoires pour tous, jeunes gens et jeunes filles. Les bons éléments n'échappent pas à la nécessité du perfectionnement.

Le programme de ces cours doit s'inspirer des exigences créées par l'entrée des jeunes gens et jeunes filles dans leur carrière professionnelle : Industrie, commerce, agriculture, occupations intellectuelles.

les doivent recevoir un enseignement qui les prépare aussi bien à la tenue du ménage qu'à leur rôle social. L'enseignement ménager contribuera à améliorer les conditions sociales de la famille, à rendre à la femme son rôle normal dans la Société.

La femme appelée à prendre part à la vie publique doit recevoir une préparation suffisante dans cette direction.

Le profit réel que l'élève retirera de ce nouvel enseignement doit être un mobile suffisant pour l'engager à y apporter tout son intérêt.

Ces cours ne doivent en aucun cas avoir pour but d'occuper un rang honorable dans une statistique.

Le programme fera pour tous une place importante à l'éducation civique et morale.

Les transformations de la Société actuelle apporteront à la femme, comme à l'homme, des devoirs nouveaux. L'Etat doit les y préparer dans un large esprit de justice et de tolérance, en faisant abstraction des influences politiques et sociales particulières.

Ces cours feront partie intégrante de l'apprentissage. Ils seront compris dans les limites des heures de travail. Ils auront lieu de préférence le jour et pendant le semestre d'hiver.

Conclusions :

1. L'école complémentaire, telle qu'elle est instituée par les articles 35 et 39 de la loi scolaire de 1908, devrait être supprimée.

2. Il serait institué des cours de perfectionnement, avec tendance nettement professionnelle, faisant directement suite à l'école primaire.

3. Ces cours seraient obligatoires aussi bien pour les jeunes filles que pour les jeunes gens.

4. Ils auraient lieu de préférence pendant le semestre d'hiver. Le temps néces-

saire serait pris sur la journée de travail. Ils feraient partie intégrante de l'apprentissage.

5. Le programme serait essentiellement pratique et viserait à la préparation à la vie. Il fournirait aux élèves des connaissances utilisables, avant tout, dans l'exercice de la profession qu'ils auraient choisie. Ce programme serait modifié suivant les circonstances locales.

6. Ces cours ne devraient pas être organisés en vue d'un examen.

7. Le contrôle en serait assuré par un rouage administratif dépendant de l'Etat.

*** **Allocations de renchérissement.** — Le Comité de la Société pédagogique neuchâteloise est en train de faire des démarches énergiques pour obtenir que la clause du récent arrêté du Conseil d'Etat prévoyant des allocations communales facultatives devienne obligatoire. D'une circulaire de ce Comité aux membres de la S. P. N., nous extrayons ce qui suit :

Chers collègues, votre Comité central a toujours estimé que l'instituteur, l'institutrice devait pouvoir vivre avec son *traitement seul* d'instituteur ou d'institutrice. Nous avons toujours montré les graves inconvénients pour l'Ecole des travaux dits « accessoires » que l'instituteur spécialement devait et doit encore malheureusement entreprendre pour boucler son budget. Nous avons toujours pensé que l'instituteur comme l'institutrice devait, avant tout, occuper ses loisirs à des travaux d'instruction et de développement professionnel, et que c'était là une nécessité pour que l'Ecole puisse remplir sa tâche si complexe et si difficile. Nos Autorités ont-elles fait et font-elles tout ce qui est en leur pouvoir pour que le corps enseignant soit et demeure à la hauteur de sa grande tâche ? La réponse n'est pas difficile à donner. Mais d'autre part, nous, instituteurs, institutrices, avons-nous aussi fait tout ce que nous devons ? Il nous est revenu que plusieurs délégués des communes à l'Assemblée du 31 octobre ont fait état de déclarations de membres du corps enseignant de leur village qui, paraît-il, se sont déclarés satisfaits et trouvaient même bien osées les démarches du Comité central ? Nous aimerions pouvoir être heureux, nous aussi, de leur satisfaction et nous aimerions bien trouver comme eux le secret de boucler les budgets avec des traitements insuffisants. Nous nous empresserions de le communiquer aux pères de famille chargés d'enfants. Il est superflu de s'appesantir sur le sort que de telles déclarations, inspirées par nous ne savons quel sentiment, ont pu causer à nos collègues dans la peine. La vie a renchéri de plus de 100 %. Les traitements qui étaient insuffisants avant la guerre auraient donc dû être au moins doublés, ce qui n'a pas été fait. N'est-ce pas monstrueux de penser qu'un instituteur remplaçant, par exemple, touche aujourd'hui encore un salaire journalier de fr. 6, alors que le moindre manœuvre, un simple charretier touche, en ville du moins, fr. 7 à fr. 7.50 ?

D'autre part, il est intéressant de constater ce qui se passe autour de nous.

Grâce à leur énergie, à leur esprit de solidarité, les employés de banque à Zurich ont forcé les établissements financiers à leur accorder des salaires que laissent bien loin derrière eux ceux du corps enseignant neuchâtelois tout en ayant, certes, pour la plupart d'entre eux, un travail combien plus facile. Exemples : III^e classe : garçons de courses, copistes hommes et femmes, fr. 3900

à 5600. IV^e classe : employés 3^e classe, fr. 4300 à 6200. V^e classe : correspondant sans connaissance de langue étrangère, comptable 3^e classe, fr. 4800 à 6800. VI^e classe : comptable 2^e classe, fr. 5300 à 7400. VII^e classe : aides-caissiers, correspondant avec langue étrangère, fr. 5800 à 8000. VIII^e classe : comptable 1^{re} classe, fr. 6300 à 8600, etc.

Faut-il rappeler les traitements normaux des corps enseignants de Berne, Zurich et autres villes suisses, qui eux aussi laissent loin derrière eux les traitements du corps enseignant neuchâtelois ? (Voir *Educateur*.)

Nos collègues de ces villes ont, par leur volonté, par leur esprit de solidarité, par une organisation solide et par l'appui, il faut bien le reconnaître, d'hommes politiques clairvoyants, obtenu satisfaction. Mais aussi, ils n'ont jamais marchandé leur appui à leurs mandataires et ont consenti joyeusement aux sacrifices qui leur étaient demandés sous forme de cotisations ou d'appui à leur journal professionnel. A nous de suivre cet exemple.

Le Conseil d'Etat, tout en reconnaissant la légitimité de nos demandes, mais s'appuyant sur les décisions des délégués communaux, proposera très probablement au Grand Conseil, la *non-obligation* pour les communes d'allouer des allocations de renchérissement en 1918 et naturellement aussi en 1919, tout en les recommandant. Votre Comité central unanime envisage que le corps enseignant a droit aux mêmes allocations que celles qui sont accordées aux fonctionnaires ou magistrats cantonaux, y compris les conseillers d'Etat, ainsi qu'aux professeurs de l'Université, du Gymnase cantonal et de l'Ecole normale, qui tous ont bénéficié en 1917 d'améliorations de salaire égales ou supérieures aux nôtres. A vous, chers collègues, de nous dire par la voie du bulletin de vote annexe ce que vous en pensez.

DIVERS

Un point d'histoire suisse : La République rhodanique.

A peine le Pays de Vaud venait-il de proclamer son indépendance sous le nom de République lémanique qu'un projet fut présenté par le général Brune au nom d'un certain nombre de Vaudois qui, prétendait-il, ne voulaient pas d'une fusion avec la Suisse. Le Pays de Vaud, conquis par les Bernois en 1536, était considéré par eux comme un pays sujet. Il s'agissait de savoir si, après la Révolution de 1798, il resterait suisse, ou s'il deviendrait le centre d'une petite république à l'instar de Genève et de celles formées par Bonaparte, autour de la grande république française. Le nom de Suisse avait disparu ; les Français, qui commandaient en maîtres, lui avaient substitué l'ancien vocable : Helvétie. La Suisse était devenue la République helvétique une et indivisible. C'est le 9 février 1798 que l'Assemblée provisoire vaudoise, qui allait s'occuper de faire une constitution lémanique, renonça à ce travail pour accepter le projet de constitution élaboré par Ochs à Paris et apporté à l'Assemblée par l'adjudant du général Ménard. La Suisse devenait un Etat centralisé dont les cantons n'étaient plus que des préfectures. Le Grand Conseil et le Sénat helvétiques siégeaient à Aarau. Chaque canton y envoyait ses représentants élus par l'Assemblée électorale, issue des assemblées primaires, composées de tous les citoyens âgés de vingt ans.

Mais le 16 mars, le général Brune lançait une proclamation pour modifier le nouvel état de choses et pour proposer, soi-disant à l'instigation des Vaudois eux-mêmes, la formation d'une République restreinte : la République rhodanique, ainsi nommée du Rhône qui en aurait sillonné une grande partie du territoire.

La République rhodanique devait être composée de cinq cantons : le Léman, chef-lieu : Lausanne ; Sarine et Broye, c'est-à-dire les pays de Fribourg, Morat et Nidau, chef-lieu : Payerne ; Valais (le Haut et le Bas), chef-lieu : Sion ; Oberland et Gessenay, chef-lieu : Thoune ; Bailliages italiens, chef-lieu : Locarno.

Comme autorités : Un corps législatif de 72 membres ; deux Chambres : un Grand Conseil de 48 membres, un Sénat de 24 membres ; puis un Directoire-exécutif de 5 membres. Lausanne devait être le siège de ces autorités. Le Corps législatif y était convoqué pour le 25 mars.

Chaque ville aurait eu un sous-préfet président de la Municipalité.

Ce projet tomba à l'eau ensuite de l'accueil frais que lui réserva l'Assemblée provisoire et surtout parce que Frédéric-César de la Harpe avait fortement insisté auprès du Directoire pour qu'il n'y fût pas donné suite. Il en fut de même de deux autres projets qui devaient constituer, l'un la Tellgovie (composée des cantons primitifs), l'autre l'Helvétie proprement dite (composée des autres cantons). On en revint purement et simplement à la République helvétique une et indivisible.

L. MOGEON.

PARTIE PRATIQUE

COURS PRÉPARATOIRE D'HISTOIRE AU DEGRÉ INTERMÉDIAIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES.

Les Hommes des cavernes. (Suite.)

Les jeux et les occupations des enfants. — Pendant que les hommes font des armes, des outils ou des ustensiles, les enfants s'amusent. Quels sont leurs jeux ? C'est en s'exerçant tous les jours à lancer des flèches, des javelots et la hache de pierre que Donndur est devenu assez adroit pour atteindre le cerf. Les enfants veulent aussi s'exercer pour pouvoir de même un jour aller à la chasse. Donndur est maintenant leur maître. Ils s'exercent contre les troncs des arbres ou contre une peau de loup remplie d'herbes ou de feuilles sèches. Ils s'amusent aussi à grimper aux arbres ou au jeu de *cache-cache* (pourquoi ?). — Mais voici qu'un coup de sifflet retentit ; cela signifie que les enfants doivent rentrer à la caverne. La mère a besoin de bois et d'eau. Où vont-ils chercher le bois ? Et l'eau ? Comment ? La peau du cerf a été nettoyée ; on a fait des trous aux quatre coins et passé un bâton au travers ; on a obtenu ainsi une sorte de seau en peau, qu'on a appelé plus tard une *outre* (rappeler les outres des Gabaonites). Il y a, dans la caverne, un creux qu'il faudra remplir. On y puisera au fur et à mesure des besoins au moyen d'une poche de bois.

La sœur de Donndur se blesse en tombant. — En s'amusant, la sœur de Donndur est tombée, s'est blessée au genou et saigne très fort. Les enfants l'ont im-

médiatement conduite auprès de la grand'mère qui connaît des remèdes pour tous les maux. En voyant la blessure, la grand'mère hoche la tête et murmure, à part elle, qu'elle n'a justement pas l'herbe qu'il faudrait. Il en croît près du chemin qu'ils ont suivi pour venir à la caverne et, si quelqu'un y allait en courant, il serait encore de retour avant le coucher de soleil. Donndur et Irmin ont compris les paroles de l'aïeule. « Grand'mère, s'écrient-ils, dis-nous exactement où croissent ces herbes qui peuvent guérir notre sœur. » Et les voilà partis aussi vite qu'ils peuvent courir. « Mais il faudrait encore de l'eau chaude », dit la grand'mère. Comment chauffer de l'eau sans casserole ? La grand'mère le sait bien ; elle l'a déjà fait maintes fois : mettre de l'eau dans un sac de peau, chauffer des pierres dans le feu, puis les plonger dans l'eau plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle soit assez chaude. Pendant ce temps, les deux garçons sont revenus apportant les précieuses plantes. Ils sont essouffés et tout en sueur, mais qu'importe, pourvu que leur sœur guérisse vite. Cela n'ira pas aussi rapidement qu'ils le voudraient : longtemps encore la jeune fille ne pourra pas jouer avec eux ; il faudra qu'elle reste assise devant la caverne ou à l'intérieur. Ses petits camarades resteront davantage auprès d'elle et lui apporteront les meilleurs fruits des bois. Ses frères iront chercher pour elle des petites pierres brillantes, des coquilles d'escargots et des dents d'animaux pour faire des jeux. Ils prieront l'artiste de la caverne de lui faire un beau grand collier de coquillages.

Les provisions pour l'hiver. — Les hommes rentrent tous les jours contents de leur chasse. Les forêts environnantes sont abondantes en gibier. On y rencontre des cerfs, des aurochs, des chevreuils, des chamois, des lièvres, des loups, des renards, des ours (gravures). Le ruisseau voisin est riche en poissons. Ils ont donc plus de viande qu'il ne leur en faut pour se nourrir. Il faut songer à faire des provisions pour l'hiver. On mettra donc, à part, au fond de la caverne, le surplus de la viande et on sèchera les peaux pour se couvrir quand il fera froid.

Mort d'un des hommes des cavernes. — Un jour, les hommes sont rentrés de la chasse tristes et sans bruit. En les voyant ainsi, les femmes pensèrent tout de suite qu'un malheur était arrivé, et elles commencèrent à gémir et à pleurer. En effet, sur un brancard formé de branches de sapin entrecroisées, les hommes apportaient un de leurs frères, blanc comme un linge et les yeux fermés. « Apportez-moi vite de l'eau fraîche et mes herbes, s'écria la grand'mère, cela vaudra mieux que de pleurer ». Mais ni l'eau fraîche, ni les herbes ne peuvent ranimer le pauvre blessé ; la plaie qu'il porte à la poitrine est bien trop large et trop profonde. Les hommes racontent qu'un lion des cavernes s'est jeté sur lui et l'a mis dans ce triste état. Le blessé est maintenant muet et froid ; il ne respire plus, mais son visage n'a pas changé : il est seulement un peu plus pâle. Les hommes des cavernes pensent que ce frère ne se plaisait plus avec eux, qu'il désirait une autre demeure. A la distance d'une journée de marche se trouve en effet une autre caverne plus petite et plus humide ; c'est là que le pauvre frère ira maintenant demeurer. On coudra son corps dans des peaux et, dans deux jours, le cortège funèbre se mettra en route. On lui donnera sa hache et son javelot pour qu'il puisse se défendre et aussi une part du repas des funérailles.

que les hommes prendront avant le départ. Pendant leur absence, la grand'mère raconte aux enfants comment son père a tué un animal encore plus grand que le lion des cavernes, le mammoth (illustration).

Dans la caverne un jour de pluie. — Le soleil se lève tous les jours un peu plus tard et disparaît un peu plus tôt derrière la forêt. Les hommes des cavernes savent qu'ils auront bientôt besoin de se revêtir de peaux plus chaudes. Les feuilles des arbres ont jauni et tombent les unes après les autres; bientôt d'autres petites feuilles blanches tomberont du ciel. Jusqu'à présent, les hommes des cavernes sont peu restés dans la grotte. Maintenant cela va changer; les jours de pluie et de froid sont arrivés: il ne fera plus bon dehors. Voyons un peu l'aspect qu'offre la caverne par un de ces jours d'arrière-automne. C'est avec peine que nous distinguons les objets qu'il y a dans la caverne. Sur un rocher en saillie brûle un morceau de bois résineux qui répand tout autour une lumière vacillante et surtout beaucoup de fumée. Près du feu, allumé au fond de la caverne, les hommes réparent les armes et les outils et en fabriquent de nouveaux. De temps en temps, l'un d'eux se lève et va voir, à l'entrée, si le temps s'améliore, car ils aimeraient mieux aller à la chasse que de rester enfermés dans leur demeure incommode. Dehors l'air est frais et embaumé de l'odeur des sapins; l'intérieur de la grotte est rempli de fumée qui ne peut s'échapper par l'étroite ouverture de l'entrée, et on y sent l'odeur des provisions entassées au fond pour l'hiver. On a, en effet, tout préparé en vue des mauvais jours: le creux de l'eau a été rempli; on a amassé, en grande quantité, des feuilles, de la mousse et du foin; de nombreuses peaux sont suspendues aux parois. Comme le vent et la pluie font rage au dehors et qu'il n'y a pas moyen de sortir, les hommes passent le temps à parler de leurs chasses passées. L'un d'eux, qui s'exprime plus facilement que les autres, raconte les aventures qui lui sont arrivées ou dont il a été le témoin. Les autres, assis sur des peaux, l'entourent, et, les yeux fixés sur lui, ne perdent pas une de ses paroles. Ils oublient le mauvais temps, la fumée et l'air empesté. Nous, nous n'y tiendrions pas cinq minutes; les yeux nous picoteraient; nous aurions des nausées; mais ces hommes y étaient habitués.

Comment les hommes des cavernes passent l'hiver. — L'hiver est venu; depuis quelques semaines, les branches des arbres plient sous le poids de la neige. Les enfants continuent leurs jeux et celui de *cache-cache* a un charme tout particulier à cause de la trace que les pas laissent dans la neige. Les hommes vont toujours à la chasse et Donndur avec eux. Son père et lui ont fait une découverte intéressante: ils ont remarqué que, lorsqu'on marche sur une branche de sapin, on n'enfoncé pas, ou du moins très peu, dans la neige. Ils ont eu l'idée d'attacher à leurs pieds des branches entrecroisées pour marcher avec moins de peine. C'est l'origine des skis.

L'attaque des loups. — Souvent les hommes des cavernes entendent les hurlements des loups, qui parcourent la forêt dans tous les sens pour trouver quelque chose à manger. Pendant la nuit, l'homme qui veille doit être sur ses gardes, car ces animaux affamés ont senti l'odeur de la viande qui s'échappe par l'ouverture de la caverne. De temps en temps, le veilleur voit apparaître brusquement

deux yeux qui brillent dans l'obscurité. Toutes les armes : flèches, javelots, haches, sont prêtes ; on a aussi amassé des pierres pour lancer aux assaillants, puis du bois et de l'eau en suffisance. Par-dessus la pierre qui ferme l'entrée, les hommes peuvent encore voir ce qui se passe au dehors.

Une nuit, la sentinelle ne vint pas à bout des loups. Il en arrivait toujours de nouveaux et la place devant l'entrée de la caverne en était couverte. Tout le monde était debout. Qui aurait pu dormir à l'ouïe des hurlements poussés par ces affreuses bêtes ? Les hommes leur lançaient des pierres, des javelots, des flèches, mais cela ne servait à rien : pour un animal tué, il en apparaissait vingt autres ; ils grimpaient contre la pierre qui fermait l'entrée, fourraient leur museau dans les moindres fissures. A la fin, le chef eut une idée lumineuse : il ordonna à chaque homme d'allumer un morceau de bois résineux et de le jeter dehors au milieu des loups. Il y eut bientôt, devant la caverne, un petit tas de bois enflammé sur lequel on jeta encore d'autres bûches. Une haute flamme agitée par le vent s'éleva bientôt, et les loups, qui détestent le feu, ne tardèrent pas à prendre la fuite. Quand le jour parut, les habitants de la caverne purent enfin respirer, heureux d'avoir échappé à une mort terrible. Ils s'empressèrent de ramasser les armes qui jonchaient le sol devant la caverne et de compléter leur provision de bois.

Les hommes des cavernes adorent le soleil. — L'hiver paraît bien long aux hommes des cavernes. Il semble qu'il ne va jamais prendre fin. Un vent glacé les force à rester autour de leur feu. De plus, les provisions diminuent rapidement. La faim se fait sentir. Quand les chasses ne peuvent pas avoir lieu ou ne réussissent pas, les repas sont maigres. Pourtant on remarque que les jours s'allongent un peu. Le froid est moins vif et les hommes des cavernes se hasardent à sortir de leur triste demeure. Comme ils sont pâles et décharnés ! Heureusement qu'ils pourront bientôt reprendre leur vie au grand air et faire des chasses plus fructueuses. Un jour le soleil brilla plus clair et plus chaud que d'habitude. Les hommes des cavernes se réunirent devant leur grotte pour jouir de ses rayons bienfaisants. Ils firent plus : ils s'agenouillèrent pour le remercier d'être revenu, puis ils firent un grand feu et dansèrent autour jusqu'à la nuit. Ils considéraient le soleil comme un dieu, et c'était leur manière de lui exprimer leur reconnaissance.

Donndur voudrait une demeure plus commode. — La sœur de Donndur a particulièrement mauvaise mine. Ses longues stations assises dans la caverne malsaine, lui ont ôté les belles couleurs de la santé. Donndur a pitié d'elle, et, en la voyant, il pense souvent : « Ne serait-il pas possible de demeurer ailleurs ? » Un jour qu'il était seul avec son frère Irmin, occupé à aiguiser une hache, près de la grand'mère, qui triait des herbages, il dit tout à coup : « Grand'mère, est-ce que tu as toujours demeuré dans une caverne pareille à celle-ci ? — Oui, mon enfant, et mon père et mon grand-père aussi ». Moment de silence pendant lequel les enfants continuent à aiguiser et la grand'mère à choisir ses herbes. — « Mais, grand'mère, reprit Donndur, est-ce que tous les hommes habitent dans des cavernes ? » — L'aïeule raconte alors que son père a rencontré, dans une de ses grandes chasses, des hommes plus grands, plus forts, au teint

coloré, qui ne demeuraient pas dans des grottes, mais dans des sortes de cavernes construites sur l'eau. « Mais il y a longtemps de cela, ajoute la grand'mère, je n'ai jamais pu comprendre exactement ce qu'étaient ces hommes. Ce que je te dis là n'a pas beaucoup de sens ; nous avons ici une belle caverne, il nous faut y rester ». Le récit de la grand'mère fait réfléchir Donndur. « Des hommes grands, forts, qui ont des demeures qu'ils font eux-mêmes ! » pense-t-il. « Si nous partions à la recherche de ces habitations, dit-il à son frère Irmin ! » Après avoir examiné pendant quelques jours toutes les difficultés qui pourraient se présenter, les deux frères sont résolus à entreprendre leur expédition.

Le voyage de Donndur et de ses compagnons. — Donndur fait part de son plan à son père. Il est entendu qu'avant que la lune ait été ronde deux fois, ils seront de retour ou auront, tout au moins, donné de leurs nouvelles. Un homme accompagnera les deux garçons. Mais il faut préparer quelque chose à porter à ces inconnus qu'on va visiter. On leur portera des armes, des peaux d'animaux, comme présents. Quand tout fut prêt, ils se mirent en route. Ce n'était pas très facile d'avancer dans l'épaisse forêt. Cependant, le second jour déjà, ils arrivèrent au bord d'une petite rivière qui coulait vers le nord. Ils la suivirent. Elle faisait beaucoup de contours. Non loin de la rive, ils aperçurent bientôt un tronc coupé. « Comme avec une hache ! » s'écria Donndur. Puis un instant après, ils entendirent des cris. « On dirait des enfants qui appellent au secours », dit Donndur. Ils se hâtèrent de courir du côté d'où venaient les cris et qu'est-ce qu'ils virent bientôt ? Des enfants poursuivis par un grand ours brun. Ce n'était pas le premier que ces hommes voyaient ; ils savaient comment il faut s'y prendre pour s'en débarrasser. Les enfants s'étaient enfuis de frayeur ; mais, quand ils virent que l'ours était mort, ils revinrent en arrière et les deux plus grands garçons se jetèrent aux pieds de leurs sauveurs pour les remercier. Puis ils s'empressèrent d'aller raconter à leurs parents ce qui s'était passé. Pendant ce temps, Donndur et ses compagnons ont écorché l'ours et l'ont coupé en quartiers pour l'offrir à ceux chez qui ils allaient, car Donndur n'était pas sans inquiétude sur l'accueil qui leur serait fait. Bientôt il vit revenir les enfants qui amenaient cette fois leurs parents. Une bonne action est une recommandation suffisante ; les cadeaux n'étaient plus nécessaires. Lors même qu'on ne pouvait se comprendre (pourquoi ?), vite on eut fait connaissance. Les nouveaux arrivés chargèrent les quartiers d'ours sur leurs épaules et firent signe à Donndur et à ses compagnons de les suivre. Peu à peu, la forêt s'éclaircit et les trois hommes de la caverne aperçurent bientôt la nappe bleue d'un lac sur laquelle se trouvaient comme de petits tas avec des trous ressemblant à des entrées de cavernes, et des hommes tout autour. C'était le lac Léman près de l'embouchure de l'Hermance, avec des huttes construites sur pilotis.

La visite du village construit sur le lac. — Les hommes du lac reçurent très bien les trois voyageurs. Ils les conduisirent dans leurs demeures ; ils leur firent visiter tout le village. Donndur et ses compagnons remarquèrent une foule de choses nouvelles et intéressantes. Ils virent des outils comme il n'y en avait point à la caverne ; ils mangèrent des mets inconnus, mieux préparés, mieux cuits. Les habitations surtout leur plaisaient beaucoup. Aussi, comme à une cer-

taine distance se trouvait un emplacement encore inoccupé où il serait facile de construire un village, demandèrent-ils à leurs nouveaux amis l'autorisation de venir s'y établir. Ceux-ci acceptèrent avec plaisir et leur promirent même de les aider.

Le retour de Donndur. — La lune était loin d'avoir été ronde deux fois depuis que Donndur avait quitté la caverne et pourtant il avait examiné tout ce qu'il désirait connaître du village lacustre. Les voyageurs pouvaient maintenant songer au retour. Leur arrivée à la caverne fut saluée avec joie. Mais comme la grotte leur paraissait maintenant sombre et humide, avec quelle insistance ils en invitèrent les habitants à l'abandonner et à partir avec eux pour construire un village sur le lac !

L. JAYET.

RÉDACTION

La voiture qui passe.

SOMMAIRE : Vous avez vu passer sur la route une voiture au trot. Décrivez ce que vous avez remarqué : (la voiture, les roues, le conducteur, les rênes, le cheval ; comment il trottait).

SUJET TRAITÉ : En venant de l'école, j'ai rencontré sur la route une voiture qu'un cheval entraînait au trot. C'était une jolie voiture, peinte en noir, avec des filets jaunes. Ses roues tournaient avec rapidité et leurs rayons passaient vivement devant les yeux. Le conducteur était assis sur un banc, le corps droit, tenant en mains les rênes. Le cheval trottait légèrement, les jarrets souples, les jambes agiles, la tête relevée, les naseaux largement ouverts, la crinière flottante. Il était de petite taille, avec une robe noire et une tache blanche au milieu du front.

Une énigme

SOMMAIRE : Dites comment s'appelle le genre d'exercice proposé dans les quatre vers suivants, indiquez la réponse, et justifiez-la.

Ami commode, ami nouveau
Qui, contre l'ordinaire usage,
Reste à l'écart quand il fait beau,
Et se montre les jours d'orage.

SUJET TRAITÉ : Le genre d'exercice proposé par les quatre vers précédents est une *énigme* et le mot demandé est *parapluie*. Cela est assez clairement désigné par les deux derniers vers. Le parapluie est en effet rangé dans un coin lorsqu'il fait beau et vite repris par nous lorsqu'il pleut ou qu'il va faire de l'orage.

De plus, le parapluie est bien un ami, car il nous rend service et il est toujours à notre portée quand nous en avons besoin. Mais c'est un ami bien particulier, un *ami nouveau*, puisqu'il nous accompagne, puisqu'il nous reste fidèle, surtout dans la mauvaise fortune.

BRIBES DE GÉOMÉTRIE

Polyèdres réguliers.

La question des *polyèdres* est intéressante, même pour nos élèves de l'école primaire.

Le sel gemme cristallise ordinairement en cubes, la pyrite jaune en cubes ou

en dodécaèdres pentagonaux, le cuivre gris mercurial en tétraèdres, le spinelle et le fer magnétique en octaèdres réguliers. Fréquemment des bouchons de carafe, des globes de lampe électrique, des pierres précieuses ou de simples morceaux de verre taillé attirent l'attention par leur coloris, leur lueur, leurs jeux de lumière.

Ces choses plaisent aux enfants. Nous devrions en profiter pour entreprendre beaucoup plus tôt une étude systématique des *polyèdres réguliers*. Voici, par exemple, trois leçons qu'on peut certainement donner avec profit :

Première leçon (*pour de très jeunes enfants*) : Chaque enfant reçoit quatre triangles équilatéraux égaux¹, en bois ou en carton. L'un étant posé sur la table, l'enfant cherche à tenir les trois autres triangles en contact entre eux et avec le premier, de manière à former le *tétraèdre régulier*, et compte : 4 faces, 4 sommets, 6 arêtes.

En second lieu, on distribue à chaque enfant deux morceaux de carton convenablement préparés (développement des surfaces latérales de deux pyramides régulières égales, à bases carrées, dont les trois arêtes intermédiaires sont fendues à mi-carton). Chacun, relevant les faces latérales de ses deux pyramides, les saisit par le sommet, une dans chaque main, et les juxtapose par les bases. L'*octaèdre régulier* est ainsi formé ; on y compte : 8 faces, 6 sommets, 12 arêtes.

Enfin, l'institutrice présentant à ses élèves un gros exemplaire d'*icosaèdre régulier*, compte avec eux : 20 faces, 12 sommets, 30 arêtes.

(A suivre.) (Tous droits réservés.)

GASTON SANDOZ.

ÉCOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1918. (Suite.)

ALLEMAND.

(La version allemande doit être écrite au tableau noir par le Commissaire.)

1^{re} année : Das Fundament eines Hauses ist gewöhnlich von Stein. Die Wände können von Stein, von Backsteinen oder Holz sein. Das Dach des Hauses ist mit Ziegeln oder Schiefeln bedeckt. Der oberste Teil des Hauses ist der Speicher. Eine Treppe führt hinauf bis auf den Speicher und hinab bis in den Keller.

La cave est creusée dans la terre. Au-dessus de la cave, il y a le rez-de-chaussée, puis le premier étage. Dans les villes, les maisons ont cinq ou six étages. Dans chaque demeure, il y a une cuisine, une chambre à manger et plusieurs chambres à coucher.

2^{me} année : *Wilde Tiere*. Es gibt nicht nur Haustiere ; ihr kennt auch wilde Tiere ; diese leben nicht mit den Menschen, sie leben in den Wäldern, in den Bergen ; die meisten wohnen in sehr warmen Ländern. Der Löwe ist der König der Tiere ; um die Brust und am Halse trägt er eine lange Mähne.

Dans notre pays, on trouve des renards et des loups, mais ils ne sont pas si terribles que les lions et les tigres. Le loup ressemble au chien. En été, le renard est très heureux ; dans les forêts, il trouve beaucoup de lièvres et de lapins, mais en hiver il s'approche des maisons pour attraper les pigeons et les poules.

(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des écoles.)

¹ Ces figures doivent être suffisamment grandes. Le côté d'un décimètre, introduit à l'Institut J.-J. Rousseau par Mlles Audemars et Lafendel, me paraît heureusement choisi.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Perspective

Points de fuite accidentels. Tout plan qui n'est pas horizontal a ses côtés parallèles qui fuient à des points placés soit au-dessus, soit au-dessous de l'horizon ; nous les appellerons : *points aériens* et *points terrestres*. Le dessus du pupitre, le toit d'une maison, les bords d'une route qui descend ou ceux d'une route qui monte ont leurs points de concours soit au point aérien (P. A.), soit au point terrestre (P. T.).

La boîte à craie. Fig. 1. Nous sommes placés en face d'une boîte à craie, le couvercle étant incliné d'avant en arrière. On commence par mettre en perspective la boîte comme on le ferait pour un cube quelconque placé de face. La ligne d'horizon est très près du bord supérieur de la boîte. Comme le couvercle est incliné d'avant en arrière il prend la forme d'un trapèze et c'est le bord GH qui est le plus court. Donc pour dessiner à vue ce couvercle, il faut apprécier les hauteurs GH ; puis chercher la place exacte de G et de H par rapport aux points E et F. En prolongeant les côtés EG et FH nous trouverons le point aérien PA placé quelques centimètres au-dessus de PP. La place du point aérien par rapport à l'H. dépend de l'inclinaison plus ou moins grande du couvercle.

La petite construction faite sur le croquis (fig. 1) n'a pas d'autre but que de permettre la vérification du dessin et de prouver son exactitude.

Dans la fig. 2, la boîte à craie vue encore de face a son couvercle légèrement entr'ouvert. Le point de concours des côtés fuyants GE et HF sera au point terrestre, en PT, placé comme on peut le voir bien au-dessous de l'horizon.

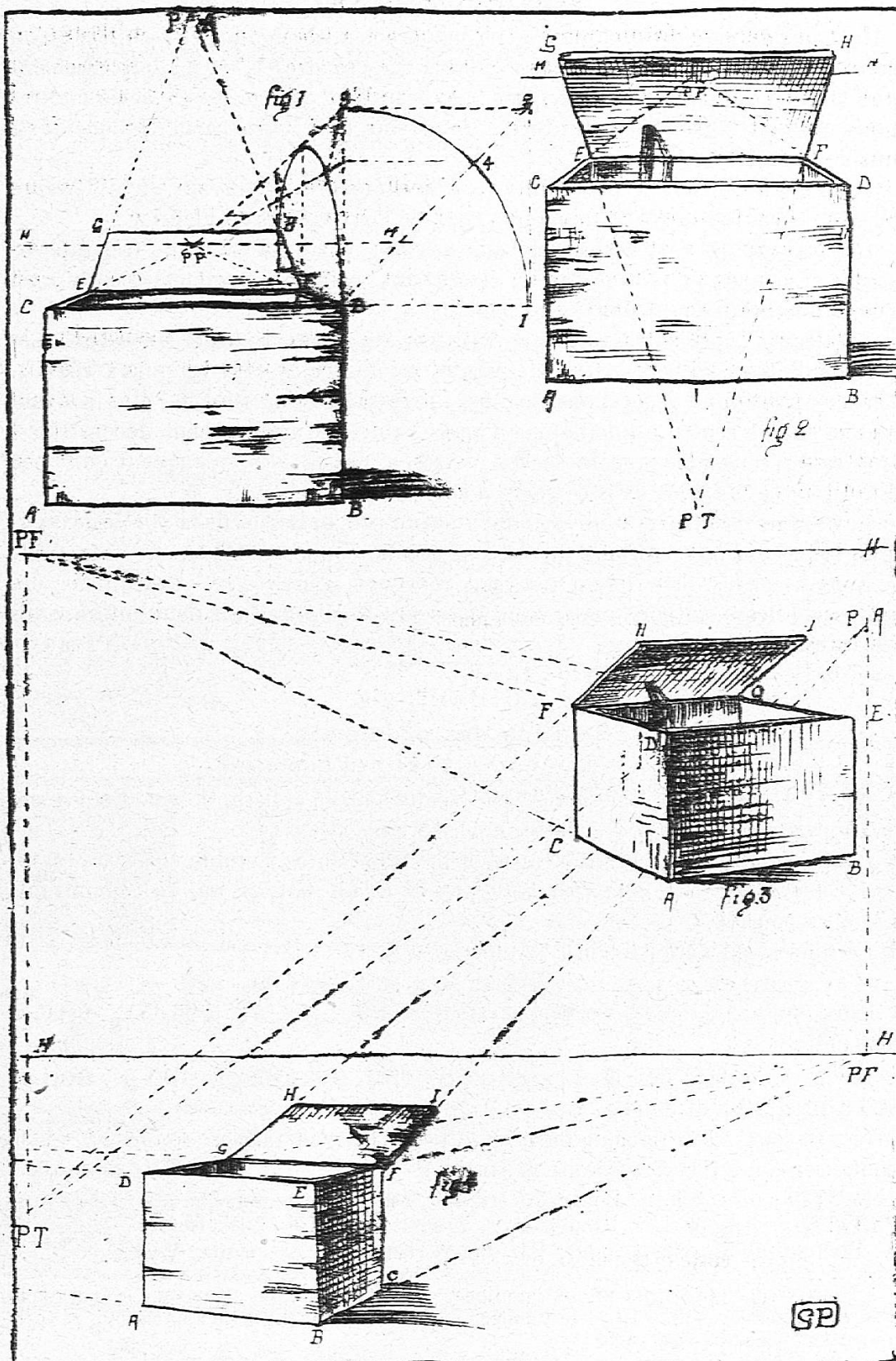
Les élèves feront attention à la largeur GH qui sera un peu plus courte que la largeur CD ; quand la boîte est vue d'angle le tracé est plus intéressant mais aussi plus difficile, voir fig. 3 et 4.

Pour dessiner la boîte fig. 3, on déterminera la largeur totale en traçant les lignes FC et EB, puis AD, arête la plus en avant et par conséquent la plus grande. Le crayon tenu horizontalement nous permettra de trouver la place des angles B, C, puis E, F et G. Si nous prolongeons les lignes AC, DF et EG, nous obtiendrons PF sur la ligne d'horizon ; il en sera de même en prolongeant les lignes AB, DE et FG.

Pour le couvercle, il n'y a que deux points à chercher. C'est d'abord le point H, en mesurant sa distance du point D ou du point F et sa hauteur. Nous pouvons remarquer que HI est parallèle aux lignes FG, DE et se rencontrerait par conséquent au même point de fuite sur l'horizon. La longueur HI déterminée, on joindra HF et IG, bords du couvercle qui, prolongés, détermineraient le point terrestre. PT se trouvant au-dessous de l'horizon et sur la perpendiculaire abaissée du point de fuite.

La marche à suivre pour le croquis, fig. 4, est absolument la même que pour celle du croquis fig. 3.

Les croquis de cette planche sont essentiellement des renseignements pour les maîtres. Les élèves, devant toujours faire des dessins un peu grands, ne pourront que très rarement placer l'un des points de fuite dans les limites de la feuille. — G. PAYER.



CONCOURS DE DESSIN

Le concours de dessin clôturé le 1^{er} octobre n'a pas donné les résultats qu'on en attendait pour maintes raisons faciles à comprendre. C'est malheureusement une victime indirecte de la grippe; car beaucoup de maitresses et de maitres nous ont fait part de leur vif regret de n'avoir pu y faire participer quelques-uns de leurs élèves.

Il nous est cependant parvenu un certain nombre de travaux de différentes classes du canton de Vaud, ainsi que ceux de deux classes de Fleurier.

Ces travaux ne sont certes pas sans mérite; il y en a même de très intéressants, et si nous ne faisons pas un classement, comme il avait été décidé, c'est que le nombre n'en est pas assez grand¹.

Les travaux présentés sont tous faits par des élèves du degré supérieur. Les croquis d'objets en perspective, de plantes ou d'insectes sont les mieux réussis. Les compositions, décorations, moins intéressantes, ne sont le plus souvent qu'une simple répétition de l'étude d'après nature. L'arrangement décoratif est très rare; il semble que les élèves, livrés à eux-mêmes, manquent un peu d'initiative et de goût dans ce genre d'exercice.

Le croquis géométrique du tabouret a été un peu au-dessus de la portée de quelques élèves qui ont pourtant mis la plus grande bonne volonté à son exécution.

Nous espérons bien qu'un nouveau concours pourra être ouvert dans des temps meilleurs, et nous remercions Messieurs les maitres qui nous ont transmis les travaux de leurs élèves.

G. PAYER.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes

proposés dans les Nos 40-41 de l'*Educateur*.

N° 1. La roue avant mesure 72 cm. de diamètre, l'arrière, 68 cm. En 1 tour, la 1^{re} parcourt 72 cm. $\times \pi$, la seconde, 68 cm. $\times \pi$.

Pour que ces deux roues fassent le même trajet en un nombre entier de tours, la 1^{re} devra faire 68 tours pendant que la 2^e en fait 72, ou, en simplifiant, 17 tours pour 18.

La roue avant aura parcouru 72 cm. $\times \pi \times 17$.

» arrière » 68 cm. $\times \pi \times 18$,

valeurs donnant toutes deux pour résultat 38,4 m. ($\pi = 3,14$), distance demandée.

J. CORNUZ.

N° 2. La valeur des 5 coupons est de 100 g., 200 g., 400 g., 800 g. et 1500 g.; total, 3000 g.

Le 1^{er} jour, le tailleur donne 100 g. Le 2^e jour, le tailleur donne 200 g., le boulanger rend 100 g.; et ainsi de suite.

R. CORBAZ.

Ont répondu: Mlle F. Reber, Yverdon; MM. L. Bolomey, Orzens; Le grippé, Pully; Un grippé, Les Brenets; L. Zinder, Donatyre; P. Bassin, Chanéaz; A. Bocherens, Morcles (Aigle); R. Corbaz, Lully, et J. Cornuz, Vevey.

¹ Notons cependant, parmi les meilleurs travaux, ceux qui nous sont et parvenus d'élèves des classes de Pailly, de Fleurier et de Lausanne (Ecole d'application et primaire supérieure de garçons).

Attinger Frères, éditeurs, Neuchâtel

Vient de paraître :

JACK LONDON

FILLE DES NEIGES

adapté de l'anglais par F. Guillermet.

Un volume in-12, couverture illustrée. Broché fr. 4.— ; relié fr. 6.50

Fille des Neiges nous transporte pour quelques heures au milieu des chercheurs d'or de l'Alaska ; monde étrange, où les passions sont vives, où les faibles périssent — moralement et physiquement — mais où les forts s'affermissent, se trempent et livrent courageusement le combat de la vie. Il se dégage de l'ensemble une impression saine ; car, au fond, ce livre qui ne veut que conter une histoire, fait l'éloge de la virilité, du dévouement et de la droiture.

MÉMOIRES D'UN BUVEUR

adapté de l'anglais par F. Guillermet.

Un volume in-12, couverture illustrée. Broché fr. 3.50 ; relié fr. 6.

Le merveilleux auteur que fut Jack London est mort à quarante ans, à l'apogée de sa puissance littéraire. Des légendes ont couru au sujet de ce décès prématuré. Y a-t-il eu attentat ou suicide ? Mystère ! « Jamais dit *The illustrated London News*, homme n'a écrit une autobiographie pareille. » « Elle fera réfléchir chacun » affirme le *Daily Graphic*. « C'est un étonnant document humain et un ouvrage de grand mérite littéraire, » déclare le *Standard*. « M. Jack London a publié d'excellents livres, mais rien qui ressemble à cette amère confession, » remarque le *Daily Mail*. P 5015 N

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande



Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

**MAISON
SPÉCIALE
de**

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

**UNIFORMES
Officiers**

Toute la
CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES

BIOGRAPHIES

HISTOIRES DE LA MUSIQUE

CORRESPONDANCES

ANALYSES D'ŒUVRES

ESTHÉTIQUE MUSICALE

ESSAIS ET ÉTUDES

JOURNAUX ET ÉCRITS

etc etc.

Cette **BIBLIOTHÈQUE** est la **SEULE** et **UNIQUE**

en ce genre

Demandez les conditions.

Prix du catalogue: Fr. 1.50

FŒTISCH FRÈRES
S.A., à **Lausanne**

LIV^{me} ANNÉE — N° 46.

LAUSANNE, 30 novembre 1918

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef:***ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique:***JULIEN MAGNIN**

Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant: Abonnements et Annonces.***JULES CORDEY**

Avenue Riant-Mont, 49, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50**PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires
aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✂
PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
— Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 191

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



L'Intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.

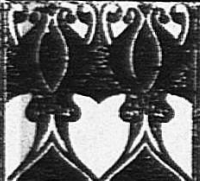


ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



(J. H. 5699 B.)

**Vêtements confectionnés**
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

**Draperies, Nouveautés pour Robes.**
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

Jeune institutrice

avec bonnes références est demandée contre paiement des frais d'entretien par deux familles à Aigle, pour donner 5 heures de leçons par jour à 3 enfants. — Connaissance du piano désirée.

S'adresser sous lettres **H. M. R.** à la **Gérance de l'Educateur.**

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Librairie PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

L'Almanach Pestalozzi

pour 1919

Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire.

Un vol. relié, illustré en noir et en couleurs.

DEUX ÉDITIONS :

Pour jeunes filles, fr. 2.—

Pour jeunes garçons, fr. 2.—

L'Almanach Pestalozzi, cet agenda de poche si impatiemment attendu chaque année par nos écoliers et écolières vient de paraître.

Cette petite encyclopédie est destinée d'abord à éveiller chez nos enfants le goût du beau et du bien, à leur ouvrir de nouveaux horizons, à les stimuler dans leurs études, à leur apprendre à observer, à leur donner par un enseignement intuitif des notions claires et précises sur une foule de questions demeurées jusqu'ici pour eux trop abstraites et plus ou moins obscures, mais on trouve aussi dans l'Almanach Pestalozzi, à côté d'intéressants articles d'actualité, nombre de renseignements utiles, de formules de géométrie et d'algèbre, de tableaux statistiques, de résumés scientifiques, historiques, etc., que les adultes ont souvent besoin de consulter dans la vie pratique.

Une édition spéciale pour jeunes filles contient en outre des patrons pour la confection des vêtements ainsi qu'un grand nombre de précieuses indications concernant les travaux à l'aiguille et l'économie domestique.

Recommandé par la Société Pédagogique de la Suisse romande et honoré du *grand prix* à l'exposition nationale de Berne en 1914, l'Almanach Pestalozzi a sa place marquée dans toutes les familles.

Au prix modeste de fr. 2., il constitue sans contredit l'un des cadeaux les plus utiles et les moins coûteux à faire à nos enfants.